



ASNIÈRES-SUR-OISE

entre Nature et Histoire

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023

L'An deux mille vingt-trois,
Et le trente mars à 20h00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-quatre mars 2023 s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Eric THERRY,

Présents : M. Philippe MARCOT, Mme Paule LAMOTTE, M. Henri POIRIER, Mme Sylvie PESLERBE, M. Jacques LETELLIER, Mme Sandrine BONNETAIN Adjointes au Maire, M. Claude KRIEGUER, M. Serge LOPEZ, M. Alain BROCHARD, M. Franck LAGNIAUX, M. Paulo SOBRAL, M. Olivier GAL, Mme Emmanuelle PONCHANT, M. Jonathan ALLONGE, Mme Laurine RENARD, Mme Sylvie WILLEMIN, Mme Annick DESBOURGET, M. Michel BRAULT, M. Thierry BOLLER et Mme Sandrine LENTZ Conseillers Municipaux en exercice.

Absents excusés : Mme Karen RIAND Pouvoir à M. Alain BROCHARD, Mme Audrey CLAISEN-BARTHELEMY Pouvoir à M. Claude KRIEGUER.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BONNETAIN

DÉLIBÉRATION N°12/7.1.4 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU COMPTABLE DU TRÉSOR

Monsieur le Maire présente le compte de la gestion 2022 du Comptable du Trésor.

Après avoir pris connaissance des dépenses et des recettes,

Considérant que toutes les opérations de recettes et de dépenses paraissent convenablement justifiées,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022 et sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCLARE que le Compte de gestion du Budget principal dressé pour l'exercice 2022 par le Comptable du Trésor, n'appelle ni observations ni réserves,

APPROUVE ce Compte de gestion 2022.

Le Maire,



Le secrétaire